

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 25 février 1865](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 25 février 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 4 p. (407r, 408r, 409v, 410r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 25 février 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43224>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 février 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Lieu de destination 87, rue d'Amsterdam, Paris

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin explique qu'il est incertain sur l'opportunité d'un appel incident et qu'il ne craint pas que l'enquête nuise à sa réputation. Il informe Favre que sa femme croit à l'effet de la plaidoirie de son avocat sur le spiritisme et le fouriérisme de Godin, car elle a interrogé un ancien comptable sur les séances de spiritisme auxquelles il a participé. Sur une dépêche adressée à Godin à Londres relative à un voyage d'Esther Lemaire, dépêche que ses adversaires veulent utiliser contre lui. Godin communique à Favre une lettre de l'avocat Demeur qui décrit les moyens utilisés par ses adversaires pour appuyer leur demande en séparation. Godin promet à Favre sa reconnaissance et celle de la population du Familistère s'il parvient à mettre rapidement un terme à l'affaire.

Support La lettre est difficilement lisible, en particulier les deuxième, troisième et quatrième folios.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Familistère](#), [Fouriérisme](#), [Procédure \(droit\)](#), [Spiritisme](#)

Personnes citées

- [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)
- [Demeur, Adolphe \(1827-1892\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Busigny \(Nord\)](#)
- [Londres \(Royaume-Uni\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 31/05/2023